

<http://snetap-fsu.fr/Defendons-ensemble-l-Enseignement-Agricole-Public.html>



LA CONF' ET LE SNETAP-FSU ORGANISENT UNE TABLE RONDE AU  
SALON DE L'AGRICULTURE

# Défendons ensemble l'Enseignement Agricole Public

- Nos Actions - Les Communiqués -

Date de mise en ligne : vendredi 16 mars 2018

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

**A l'occasion du Salon de l'Agriculture 2018, le mercredi 28 février, plusieurs membres du "Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public", ont débattu sur le stand de la Confédération Paysanne de la place et du rôle de l'enseignement agricole public dans la réorientation de l'agriculture et des modèles de productions.**

*Pour ce débat étaient présent.es autour de la table ronde : Michèle ROUX et Cécile MURET de la Confédération Paysanne, Pierre OUZOULIAS Sénateur PC de Seine Saint Denis, Loïc PRUDHOMME Député FI de Gironde, Jean Marie LE BOITEUX pour le Snetap-FSU, Thierry JACOB pour la CGT Agri, Roger PERRET pour la Fnaf-CGT.*

Après les États Généraux de l'Alimentation, et alors que sera prochainement débattu le projet de loi « équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire ... », il était nécessaire pour le Snetap-FSU et la Confédération paysanne de **réaffirmer l'importance de la formation des paysan.nes** et plus globalement des futurs professionnels du monde agricole, en s'appuyant sur l'Enseignement Agricole Public.

Le premier élément du débat portait sur **le bilan des États Généraux de l'Alimentation** et plus particulièrement celui de l'atelier 13 dans lequel devait apparaître la formation et l'enseignement agricole.

Le constat partagé est d'abord celui d'une absence totale d'échanges et de conclusions des États Généraux sur ces questions. Mais plus globalement **le sentiment général est que ces EGA ont été phagocytés par les porteurs de l'agriculture industrielle et défenseurs d'une agriculture sans paysans**. Le changement de modèle ne semble plus à l'ordre du jour.

Pourtant **le besoin de changer de modèles de production est une évidence** pour tous afin d'aller vers une agriculture paysanne, familiale, de proximité, respectueuse de l'environnement dans des territoires ruraux redynamisés. Le besoin de formation des professionnels en devenir ou déjà installé va de paire.

Le deuxième point mis au débat mettait donc en évidence **la nécessité pour l'enseignement agricole public d'impulser une autre dynamique** et contribuer à la réorientation des modèles de production.

Pour chacun.e des participant.es à la table ronde cette réorientation doit s'appuyer sur la formation, autour de trois axes forts : les exploitations et ateliers pédagogiques, les contenus et les temps de formations.

**Les exploitations et les ateliers, liées aux établissements publics**, doivent être évidemment des supports de formation et des modèles de nouveaux modes de production, mais elles doivent aussi être des laboratoires d'expérimentation. Elles doivent permettre aux jeunes de découvrir des pratiques et des méthodes de travail différentes de ce qu'ils / elles peuvent rencontrer dans l'agriculture conventionnelle.

Si **les contenus de formation** ont été revus à l'occasion de la Loi d'avenir Agricole de 2014, ils ne sont pas allés assez loin. Il faut donc une réécriture ayant pour fil conducteur un changement nécessaire des modèles de production actuels et le remplacement par des modèles plus sociaux et respectant tant l'environnement que les goûts et la santé des consommateurs.

La table ronde a aussi été l'occasion de souligner **le manque de temps de formation**, que l'on parle de formation adulte ou de formation initiale : face à un métier de plus en plus complexe, il faut donner du temps supplémentaire de formation ... à l'inverse de ce qui se fait actuellement.

**Les participant.es au débat considèrent que l'enjeu d'une transition est majeur et que faire l'impasse sur l'organisation et le renforcement du service public de l'enseignement agricole serait tout simplement irresponsable à ce moment charnière pour notre agriculture et notre alimentation. Il revient précisément aux établissements publics d'enseignement et de formation agricole d'être pleinement mis au service et en capacité d'accompagner, sinon d'impulser cette transition vers un autre modèle agricole.**

Fort de ces derniers échanges le Snetap-FSU portera dans les semaines à venir des propositions d'amendements afin de faire évoluer le projet de texte de loi actuellement en débat au parlement et attend de la représentation nationale qu'elle amende un projet de loi pour l'heure largement en deçà des enjeux qui sont ceux de l'agriculture et de l'alimentation du 21ème siècle.